



## **Février 2020 : Extrait des décisions du Conseil municipal**

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 3 février, le conseil municipal a octroyé une concession de taxi de type "B", sur le territoire communal de Monthey, à M. Agron KOKOLLARI de la société Closillon Tours.
- Lors de sa séance du 3 février et en remplacement de Mme Vanessa RAFAEL COSTA, démissionnaire, le conseil municipal a proclamé élue conseillère générale Mme Jacqueline NANCHEN en précisant que la nouvelle nomination était effective immédiatement et jusqu'à la fin de la période administrative 2016 – 2020.
- Dans le cadre de l'assainissement de la production de froid dans le bâtiment de "La Médiathèque" et lors de sa séance du 10 février, le conseil municipal a adjugé le mandat pour la phase I, soit l'étude technique de projet, à TECNOSERVICE Engineering SA.
- Dans le cadre du projet "Mabillon V" (démolition de 3 bâtiments ainsi que construction de 3 bâtiments scolaires, de 2 salle de gymnastique et d'une UAPE) et lors de sa séance du 10 février, le conseil municipal a adjugé le mandat du bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO) à l'entreprise F.-Partenaires SA.
- Lors de sa séance du 10 février, le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection de la place de jeu "En Biolle" et adjugé le travail relatif à l'entreprise de génie civil Raymond RITHNER SA.
- Lors de sa séance du 10 février, le conseil municipal a décidé d'équiper la route d'accès Nord de la ville d'infrastructures électriques pour alimentation de la zone industrielle du "Boeuferrant". Il a adjugé les travaux aux entreprise SABECO SA & Charles GASSER SA.
- Dans le cadre des transformations de l'ancien local citerne et la rénovation des espaces douches de la salle de gym du Reposieux et lors de sa séance du 17 février, le conseil municipal a adjugé les travaux de maçonnerie à PROBAT GROUP SA, la fourniture et la pose des portes et fenêtres en métal à Christian ROUILLER SA, les travaux relevant des faux-plafonds et revêtement de parois en métal, acoustique, à CONSTANTIN Isolation SA, l'installation électrique, à TOUTELEC SA, l'installation de chauffage à BUGNA Technical SA, l'installation de ventilation à ROTH SA, l'installation sanitaire à DUPASQUIER & RUGA SA et la fourniture et la pose des portes intérieures en bois à MICHELLOD Menuiserie SA.
- Dans le cadre de la fourniture et de la pose de six paires d'anneaux balançants rétractables à la salle de gym du Reposieux et lors de sa séance du 17 février, le conseil municipal a adjugé les travaux de charpente métallique à l'entreprise DABI Construction Métallique Sàrl.
- Lors de sa séance du 17 février, le conseil municipal a levé les oppositions au plan de quartier "Les Goilles" et a décidé de solliciter le bureau du conseil général afin que ce dossier puisse être examiné lors de la séance du législatif communal du 6 avril 2020.

- Lors de sa séance du 17 février, le conseil municipal a décidé d'entreprendre les travaux d'aménagement d'une place, sise entre la rue de Venise et le pied de la façade du bâtiment situé sur la parcelle N° 163 et accepté de prendre en charge la moitié des frais nécessaires à la réalisation de cet ouvrage, sous réserve de l'acceptation définitive, par la PPE "Venise", d'assumer le paiement de l'autre moitié.
- Dans le cadre du plan d'aménagement de la 3<sup>ème</sup> correction du Rhône et lors de sa séance du 17 février, le conseil municipal a préavisé favorablement le montant de la contribution (Fr. 330'000.-) prévue pour la commune de Monthey lors de la première période de perception.
- Lors de sa séance du 17 février, le conseil municipal a accepté la convention de droit public pour l'élaboration et le déploiement d'un concept de Santé et Sécurité au travail (MSST) par la ville de Monthey sur la juridiction de la commune de Collombey-Muraz.

Etabli et publié le 3 mars 2020